17 novembre 2021

Le très honorable Justin Trudeau, C.P., député Premier ministre du Canada Cabinet du premier ministre 80, rue Wellington Ottawa (Ontario) K1A 0A2

Monsieur le Premier ministre,

Au nom de la Coalition pancanadienne sur le handicap, nous vous offrons nos félicitations pour votre récente réélection et nous vous félicitons d'avoir choisi de nombreuses personnes diversifiées et expérimentées pour votre nouveau cabinet. Les personnes ayant un handicap qui vivent au Canada ont hâte de voir votre gouvernement créer des politiques, des programmes et des lois audacieux et progressistes qui visent à éliminer les obstacles persistants à l'inclusion dans une société qui fait avancer tout le monde.

Dans un esprit de collaboration, la Coalition pancanadienne sur le handicap a formulé les recommandations qui se trouvent aux pages suivantes sur la façon dont vos ministres peuvent travailler à la création d'un Canada sans obstacles. Nous croyons fermement que ce travail ne devrait pas être la seule responsabilité d'un ministre pour assurer l'inclusion des personnes ayant un handicap, mais qu'il s'agit plutôt de la responsabilité collective de tous les ministres de s'assurer d'appliquer une lentille handicap au travail qu'ils entreprennent au nom de toutes les personnes qui vivent au Canada, y compris celles ayant un handicap.

Le leadership dont vous avez fait preuve au cours des cinq dernières années et l'ambitieux programme d'espoir et de changement que vous avez établi pour notre pays prennent forme. Nous vous exhortons, vous et votre cabinet, à utiliser les puissants instruments dont vous disposez, la stratégie nationale du logement, le plan d'action national pour lutter contre la violence basée sur le genre, l'initiative nationale pour des services de garde d'enfants abordables et accessibles ainsi que le Plan d'action pour l'inclusion des personnes en situation de handicap et la création de la Prestation canadienne pour personnes handicapées, et à laisser un héritage de changement durable. L'annexe A met en évidence les éléments clés que nous considérons comme essentiels aux lettres de mandat de votre cabinet. Si vous le jugez utile, nous serions heureux de discuter de ce sujet avec votre personnel.

Nous vous souhaitons de continuer à faire en sorte que le Canada continue de devenir un pays plus équitable et plus accessible pour toutes et tous.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Conseil canadien de la réhabilitation et du travail (CCRT)
Institut national canadien pour les aveugles (INCA)
Réseau d'action des femmes handicapées du Canada
Inclusion Canada

Fondation Rick Hansen
Lésions médullaires Canada (LM Canada)
Wavefront Centre for Communication Accessibility
Réseau d'action des femmes handicapées du Canada

Annexe A

1. Hon. Omar Alghabra, ministre des Transports

 Demander à l'Office des transports du Canada d'assurer la conformité au Règlement sur les transports accessibles aux personnes handicapées au sein des entités de transport sous réglementation fédérale.

2. Hon. Carolyn Bennett, ministre de la Santé mentale et des Dépendances et ministre associée de la Santé

- S'assurer que tout plan ou programme d'aide aux Canadiennes et Canadiens ayant des problèmes de santé mentale et de dépendance tienne compte des besoins particuliers des Canadiennes et des Canadiens ayant un handicap et que ce plan ou programme soit élaboré en consultation avec la communauté des personnes ayant un handicap.
- Élaborer un plan global pour les soins de santé mentale dans tout le Canada, en consultation avec les groupes marginalisés et leurs représentants de la société civile, et en tenant compte de leurs orientations. Le plan comprendra des soutiens et des thérapies tenant compte des traumatismes afin que toutes les personnes qui vivent au Canada puissent recevoir facilement des soins de santé mentale.
- Travailler avec la ministre Qualtrough et la communauté des personnes ayant un handicap lorsque des identités et des oppressions croisées ont entraîné une « pandémie » de double diagnostic et une crise de santé mentale dans la communauté des personnes ayant un handicap.
- Travailler en partenariat avec le ministre Duclos pour que l'approbation des appareils médicaux et des traitements médicamenteux tienne compte des besoins des personnes ayant un handicap, afin d'éviter la création de nouveaux obstacles. La collaboration de ces deux ministres dans le cadre de la stratégie nationale du logement doit refléter le besoin urgent de logements accessibles et à faible coût et dans la lutte pour endiguer le terrible impact de la crise des OPIOÏDES.

3. Hon. Bill Blair, président Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Protection civile

• En s'efforçant de faire face à la crise climatique, le gouvernement mettra en place des cadres pour gérer des futurs scénarios d'urgence qui sont inclusifs et attentifs aux besoins des personnes ayant un handicap.

Le gouvernement tirera des leçons de la pandémie de COVID-19 et veillera à ce que les protocoles et les directives de triage dans les hôpitaux soient inclusifs, équitables, transparents et fondés sur un processus éthique basé sur les droits de la personne et éclairé par l'expérience vécue. Les prestataires de soins de santé qui participent au processus de triage en soins intensifs recevront également une formation pour réduire le risque de préjugés discriminatoires.

4. Hon. Randy Boissonnault, ministre Tourisme et ministre associé des Finances

 Travailler en consultation avec la communauté des personnes ayant un handicap pour s'assurer que l'industrie du tourisme élimine les obstacles à l'inclusion des personnes ayant un handicap. Nous avons des <u>experts de</u> <u>classe mondiale</u> ici même au Canada.

5. Hon. François-Philippe Champagne, ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie

- En partenariat avec la ministre du Développement économique rural, veiller à ce que l'accès à Internet soit prioritaire pour les personnes ayant un handicap.
- Améliorer les programmes d'ISDE existants afin de fournir un accès abordable à Internet et à la téléphonie mobile aux personnes ayant un handicap.
- Demander au CRTC d'exiger des services de télécommunication comme des services de transcription téléphonique – et d'Internet abordables et accessibles.
- Veiller à ce que le travail de votre ministère soit axé sur les personnes ayant un handicap.

6. Hon. Jean-Yves Duclos, ministre de la Santé

- Travailler en partenariat avec la ministre Bennett pour que l'approbation des appareils médicaux et des traitements médicamenteux tienne compte des besoins des personnes ayant un handicap, afin d'éviter la création de nouveaux obstacles pour les personnes ayant un handicap.
- Reconceptualiser radicalement les soins de longue durée en veillant à ce que les personnes ayant un handicap puissent vivre dans leur propre domicile avec le soutien nécessaire.
- Travailler avec les Provinces et les Territoires et toutes les parties intéressées pour répondre aux allégations selon lesquelles notre système médical a un recours excessif à l'isolement, à la contention et aux hospitalisations involontaires.
- Abroger le Projet de loi C-7 et, ce faisant, reconnaître que le handicap n'est pas un sort pire que la mort, ni ne mérite la mort. Veiller également à ce qu'un éventail de services et de soutien soient offerts et accessibles aux personnes ayant un handicap.

- Recueillir de meilleures données sur les personnes qui vivent dans des
 « logements collectifs » tels que les hôpitaux, les foyers de soins de longue
 durée, les foyers de groupe, les établissements pénitentiaires et les refuges
 pour sans-abri. Les lacunes existantes font qu'il est difficile de comprendre la
 nature du soutien et son lien avec le handicap et les soins de longue durée
 ainsi que les lacunes générales en matière de soutien au Canada.
- Embaucher 50 000 personnes pour travailler au soutien personnel et augmenter leur salaire actuel.

7. Hon. Mona Fortier, présidente du Conseil du Trésor

- Mettre en œuvre l'engagement actuel d'embaucher 5 000 personnes ayant un handicap dans la fonction publique fédérale et améliorer cet engagement.
- S'assurer que la fonction publique fédérale est l'employeur de choix le plus accessible pour les employées et employés ayant un handicap.

8. Hon. Sean Fraser, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté

- Introduire des changements au Guide de la citoyenneté, en consultation avec les personnes ayant un handicap, pour expliquer les obstacles à l'accessibilité dans la société.
- Veiller à ce que les politiques d'immigration n'entravent pas l'arrivée des réfugiés ou des immigrants ayant un handicap, en raison de leur handicap, ou n'entraînent pas leur incarcération en attendant.
- Travailler en étroite collaboration avec Affaires mondiales Canada pour faire en sorte que les femmes ayant un handicap et les familles d'enfants ayant un handicap en Afghanistan bénéficient d'une entrée prioritaire au Canada.

9. Hon. Chrystia Freeland, vice-première ministre et ministre des Finances

- Veiller à ce que les personnes ayant un handicap soient un groupe prioritaire pour les dépenses du gouvernement au cours du processus d'établissement du budget.
- Mettre de côté des fonds de réserve et des fonds intersectoriels qui permettront au gouvernement de développer pleinement ses investissements dans l'espoir et le changement (en matière de logement, de garde d'enfants et de prévention de la discrimination et des préjudices). Commencer à concevoir des sites/projets pilotes où les gens du Canada peuvent voir à quoi ressemble un centre de soins familiaux accessible.
- Travailler avec la ministre Qualtrough pour établir une nouvelle prestation canadienne pour les personnes ayant un handicap.

10. Hon. Karina Gould, ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social

 S'assurer que l'initiative gouvernementale de garderies nationales à 10 \$ par jour est inclusif et accessible aux enfants et aux jeunes ayant un handicap ainsi qu'aux parents ayant un handicap.

- Veiller à ce que les normes de formation des travailleuses et des travailleurs en garderie mettent fortement l'accent sur la prévention du capacitisme et la promotion de l'inclusion.
- Veiller à ce que les possibilités de croissance et d'emploi qui découlent de cet engagement soient investies dans notre communauté.
- Élaborer une politique et des programmes nationaux pour sortir les Canadiennes et les Canadiens de la pauvreté, en accordant une attention particulière aux personnes ayant un handicap.
- Améliorer la Prestation pour enfants handicapés en augmentant le montant de la prestation, en relevant le seuil à partir duquel la prestation commence à être réduite et en collaborant avec les Provinces et les Territoires pour empêcher les récupérations.
- Continuer d'investir dans des services de garde d'enfants inclusifs et accessibles et éliminer les lacunes de l'épargne-retraite qui s'accumulent au fil du temps pour aider à faire face aux répercussions financières causées par les personnes qui quittent le marché du travail pour prendre soin d'une personne ayant un handicap.
- Faire en sorte que le Crédit canadien pour aidant naturel soit remboursable et non imposable.

11. Hon. Steven Guilbeault, ministre de l'Environnement et du Changement climatique

 Se préparer aux pires scénarios créés par les changements climatiques en veillant à ce que les personnes ayant un handicap ne soient jamais laissées pour compte.

12. Hon. Patty Hajdu, ministre des Services aux Autochtones et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario

- Consulter les peuples autochtones sur l'introduction d'une législation sur l'accessibilité pour les peuples autochtones.
- Consulter les personnes autochtones ayant un handicap au sujet des lacunes en matière de services et de soutien et prévoir d'autres mesures pour éliminer ces lacunes.
- Reconnaître un Mois du handicap chez les Autochtones.

13. Hon. Ahmed Hussen, ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion

- Mettre en œuvre le plan « un chez-soi pour tous » qui comprend les personnes ayant un handicap.
- Exiger que tous les investissements en matière d'infrastructure dans le domaine du logement tiennent compte de l'accessibilité.
- Construire délibérément des espaces et des communautés accessibles.

- Augmenter le nombre de projets de logements abordables obligatoires qui sont entièrement accessibles et inclusifs, en consultation avec la communauté des personnes ayant un handicap.
- Permettre aux personnes ayant un handicap de retirer des fonds de leur régime enregistré d'épargne-invalidité pour les utiliser comme mise de fonds lors de l'achat d'un domicile.
- Fournir à beaucoup plus de Canadiennes et de Canadiens des suppléments de loyer transférables. Une composante pour personnes ayant un handicap sera ajoutée à l'Allocation canadienne pour le logement et rendue disponible par le biais d'ententes fédérales-provinciales-autochtones.
- Poursuivre sur la voie de la désinstitutionnalisation, comme le prévoit l'article 19 de la CDPH.
- S'attaquer à la discrimination fondée sur la capacité physique et à d'autres formes de discrimination systémique, en partie en mettant en œuvre l'article 8 de la CDPH, qui charge les pays de sensibiliser les gens aux personnes ayant un handicap, à leurs droits, à leurs capacités et à leurs contributions, et de combattre les stéréotypes, les préjugés et les comportements nuisibles, le tout de manière intersectionnelle.

14. Hon. Gudie Hutchings, ministre du Développement économique rural

• En partenariat avec la ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, veiller à ce que l'accès à Internet soit prioritaire et abordable pour les personnes ayant un handicap.

15. Hon. Marci len, ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et de la Jeunesse

- Veiller à ce que les femmes, les filles et les personnes non binaires ayant un handicap soient au centre du Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe, en particulier les femmes racialisées, autochtones, rurales et sourdes.
- Que la ministre len prenne l'initiative, avec la ministre Qualtrough, de travailler avec le Cabinet pour créer un mouvement de changement dans l'ensemble du gouvernement afin de ne plus accepter que 24 % des femmes ayant un handicap au Canada connaissent les taux les plus élevés de discrimination systémique, de violence, de pauvreté et de chômage.
- Veiller à ce que le ministère adopte une approche intersectionnelle dans son travail et consulte activement les femmes ayant un handicap au sujet de leurs identités uniques.

16. Hon. Mélanie Joly, ministre des Affaires étrangères

 Travailler avec les membres de la communauté des personnes ayant un handicap pour mieux rendre compte des obligations du Canada à l'égard de la Convention relative aux droits des personnes handicapées et pour mieux les mettre en œuvre.

- Donner suite aux engagements pris pour accroître le soutien aux femmes et aux filles ayant un handicap par le biais de la PAIFC (Politique d'aide internationale féministe du Canada).
- Travailler avec les membres de la communauté des personnes ayant un handicap pour s'assurer que la politique étrangère et la présence du Canada représentent la situation unique des personnes ayant un handicap dans le monde.
- Envisager la création d'un poste de conseiller spécial sur les droits internationaux des personnes ayant un handicap, comme l'ont fait d'autres États qui font partie de la CDPH.

17. Hon. Kamal Khera, ministre des Aînés

 S'assurer que les personnes âgées ayant un handicap ne perdent aucun soutien provincial lorsqu'elles deviennent admissibles au SRG et à la SV.

18. L'honorable Dominic LeBlanc, ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités

- Travailler avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour éliminer les clauses de récupération qui nuisent aux personnes ayant un handicap qui bénéficient à la fois de programmes de soutien fédéraux et provinciaux.
- Travailler avec les Provinces, les Territoires et les Municipalités pour s'assurer que les rénovations et les améliorations de l'accessibilité sont incluses dans le financement des infrastructures, afin d'éliminer les obstacles dans l'environnement bâti pour les personnes ayant un handicap.

19. Hon. David Lametti, ministre de la Justice et procureur général du Canada

- Revoir le *Code criminel* et toutes les lois afin d'en retirer tout élément qui perpétue les obstacles à l'inclusion ou qui criminalise l'expérience que vivent les Canadiennes et les Canadiens ayant un handicap.
- Réintroduire le projet de loi C-35, la Loi sur la prestation canadienne pour les personnes handicapées, comme l'une des premières mesures législatives du nouveau Parlement.
- Travailler rapidement avec la communauté des personnes ayant un handicap sur la consultation du Plan d'action pour l'inclusion des personnes en situation de handicap et utiliser les commentaires recueillis pour élaborer un programme national solide qui soutienne toutes les personnes ayant un handicap et qui comprenne une stratégie d'emploi pour les personnes ayant un handicap.
- Nommer un commissaire à l'accessibilité et un responsable de l'accessibilité.
- Au sein du EDSC, créer un fonds permanent pour les programmes d'emploi destinés aux personnes ayant un handicap.
- S'efforcer d'inscrire des conventions intentionnelles dans le droit canadien, notamment la *Convention relative aux droits des personnes handicapées* et se doter d'un programme ambitieux et collaboratif pour réaliser les droits des personnes ayant un handicap.

Appliquer un cadre d'inclusion et de handicap à toutes les prises de décision.
En plaçant les personnes ayant un handicap et leurs familles, dans toute leur
diversité, au centre du processus décisionnel, le gouvernement identifiera et
rectifiera les obstacles systémiques qui se révéleront bénéfiques pour toutes
les personnes qui vivent au Canada.

20. Hon. Diane Lebouthillier, ministre du Revenu national

- Moderniser le crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH) et le régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) afin que davantage de personnes ayant un handicap soient admissibles à ces programmes, en particulier celles qui ne correspondent pas à la définition de « déficience grave et prolongée ».
- Veiller à ce que l'accès aux programmes et avantages fédéraux ne dépende pas de la production d'une déclaration d'impôt annuelle, et à ce que tous les frais de demande d'accès aux avantages fédéraux soient payés par le gouvernement.

21. Hon. Lawrence MacAulay, ministre Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale

• S'assurer que les anciennes combattantes et les anciens combattants ayant un handicap reçoivent les meilleurs services et soutiens, tout en éliminant la preuve d'invalidité capacitiste pour le renouvellement continu des demandes.

22. Hon. Marc Miller, ministre des Relations Couronne-Autochtones

• En partenariat avec la ministre Hajdu, consulter les peuples autochtones sur l'introduction d'une législation sur l'accessibilité pour les peuples autochtones.

23. Hon. Mary Ng, ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique

- Créer des occasions de formation pour les petites et moyennes entreprises afin qu'elles acquièrent la confiance nécessaire en matière de handicap lorsqu'il s'agit de leurs pratiques d'embauche et d'emploi.
- Travailler en étroite collaboration avec le GCEGC (Groupe consultatif sur l'égalité des genres et le commerce) pour appuyer la participation accrue des femmes et des personnes ayant un handicap au développement international, au commerce et aux occasions d'exportation.

24. Hon. Seamus O'Regan Jr, ministre du Travail

• Veiller à ce que la nouvelle *Loi sur l'équité en matière d'emploi* soit fondée sur un cadre de handicap intersectionnel.

25. Hon. Carla Qualtrough, ministre de l'Emploi, du Développement de la maind'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées

 Réintroduire le projet de loi C-35, la Loi sur la prestation canadienne pour les personnes handicapées, comme l'une des premières mesures législatives du nouveau Parlement. S'assurer que la prestation donne la priorité à la dignité et à la facilité d'accès, qu'elle inclut toutes les personnes recevant des

- prestations d'invalidité provinciales et territoriales et qu'elle n'interfère pas avec un emploi significatif et équitable, ni n'y fait obstacle. S'assurer qu'elle combine les prestations provinciales et territoriales afin que les personnes ayant un handicap n'aient pas à vivre dans la pauvreté.
- Travailler rapidement avec la communauté des personnes ayant un handicap sur la consultation du Plan d'action pour l'inclusion des personnes en situation de handicap et utiliser les commentaires recueillis pour élaborer un programme national solide qui soutienne toutes les personnes ayant un handicap.
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie d'emploi pour les personnes ayant un handicap axée sur les mesures de soutien aux travailleuses, aux travailleurs et aux employeurs, en créant des lieux de travail inclusifs et accueillants. Cette stratégie comprendra un investissement important dans le Fonds d'intégration et les ententes sur le développement de la main-d'œuvre afin d'augmenter considérablement le taux d'emploi des personnes ayant un handicap.
- Appliquer un cadre d'inclusion et de handicap à toutes les prises de décision.
 En plaçant les personnes ayant un handicap et leurs familles, dans toute leur
 diversité, au centre du processus décisionnel, le gouvernement identifiera et
 rectifiera les obstacles systémiques qui se révéleront bénéfiques pour toutes
 les personnes qui vivent au Canada.
- Nommer un commissaire à l'accessibilité et un responsable de l'accessibilité.
- Au sein du EDSC, créer un fonds permanent pour les programmes d'emploi destinés aux personnes ayant un handicap.

26. Hon. Pablo Rodriguez, ministre du Patrimoine canadien

- En partenariat avec le ministre Champagne, demander au CRTC d'exiger des services de télécommunication – comme des services de transcription téléphonique – et d'Internet abordables et accessibles.
- Appliquer pleinement l'esprit du Traité de Marrakech afin d'augmenter de façon significative la quantité de documentation accessible au Canada et à l'étranger, pour les personnes vivant avec une incapacité à lire les documents imprimés.
- Travailler avec la CCDP pour élaborer et mettre en œuvre un suivi national de la CDPH.
- Veiller à ce que de l'information transparente et claire soit fournie à toutes les personnes au Canada, et ce, dans des formats accessibles, y compris, mais sans s'y limiter, le langage clair, l'ASL, la LSQ et l'ISL, le sous-titrage et le braille.

27. Hon. Harjit Sajjan, ministre du Développement international et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Pacifique Canada

 Travailler en partenariat avec la ministre Joly pour faire en sorte que la politique étrangère et la présence du Canada représentent la situation unique des personnes avant un handicap. • Encourager une participation active au Sommet mondial sur les handicaps de 2022 qui aura lieu en février 2022 à Oslo.

28. Hon. Filomena Tassi, ministre des Services publics et de l'Approvisionnement

• Améliorer le système d'approvisionnement du gouvernement du Canada afin que l'accessibilité soit un critère pour toutes les activités d'approvisionnement.